

PROJET PEDAGOGIQUE

DES TEMPS PÉRISCOLAIRES DE ROMAIN
ROLLAND ELEMENTAIRE 2024/2025

FATIMA REDJEDAL

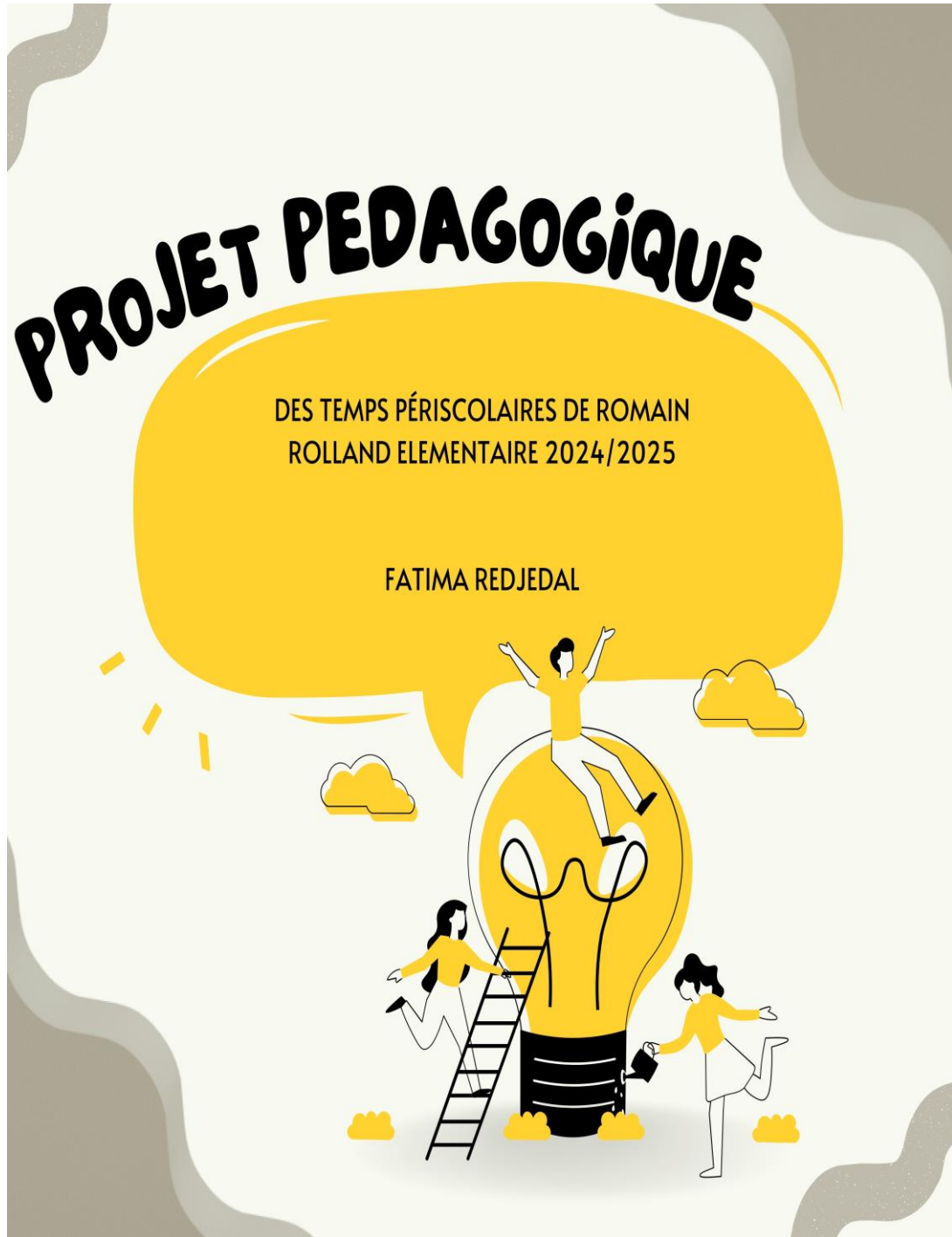


Table des matières

PREAMBULE	2
INTRODUCTION	3
ORGANIGRAMME DU SERVICE PERISCOLAIRE	4
I PRESENTATION DE LA STRUCTURE.....	5
Situation géographique.....	5
Description des locaux.....	5
Public accueilli	5
Effectif sur L'accueil du matin	5
Effectif sur l'accueil du soir	6
Moyens humains	6
Formation :	8
II FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE	9
Modalités d'inscription	9
Protocole relatif aux modalités d'accueil.....	9
III LA VOLONTE D'ACCUEILLIR TOUS LES ENFANTS.....	13
LE PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISE (PAI).....	13
IV INTENTIONS PEDAGOGIQUES	14
Projet d'animation :	16
V PROJETS TRANSVERSEAUX ET TEMPS FORTS.....	24
VI LA PLACE DES PARENTS	26
Information et échanges	26
VII EVALUATION	26

PREAMBULE

Les temps périscolaires sont des moments qui répondent à des besoins importants pour les parents : besoins de garde, d'éducation, d'apprentissage de loisirs collectifs dans un cadre sécurisant pour les enfants.

L'équipe d'animation prend en compte l'enfant en tant qu'individu à part entière qui peut exprimer ses envies, ses choix et les partager avec les autres. L'enfant doit être au centre des préoccupations de l'équipe d'encadrement. L'équipe d'animation l'aide à se construire et à être acteur de ses moments de loisirs.

INTRODUCTION

Un Projet qui s'inscrit dans le cadre du Projet Educatif de Territoire (PEDT). La laïcité

Le PEDT est un projet conçu dans l'intérêt de l'enfant, au service de sa réussite éducative et de son bien-être.

Il met en place un cadre qui permet à l'ensemble des acteurs éducatifs de coordonner leurs actions de manière à respecter au mieux les rythmes, les besoins et les aspirations de chaque enfant. Le PEDT en assurant, notamment en fin d'après-midi, l'organisation d'une offre d'activités périscolaires en continuité et en complémentarité avec l'école, facilite les organisations familiales. Il répond aux besoins de prises en charge des enfants, surtout pour les parents qui travaillent. Avec la présence de l'école, l'existence d'une offre d'activités périscolaires de qualité dans le cadre d'un PEDT est un facteur favorable à l'installation ou au maintien des familles dans les territoires.

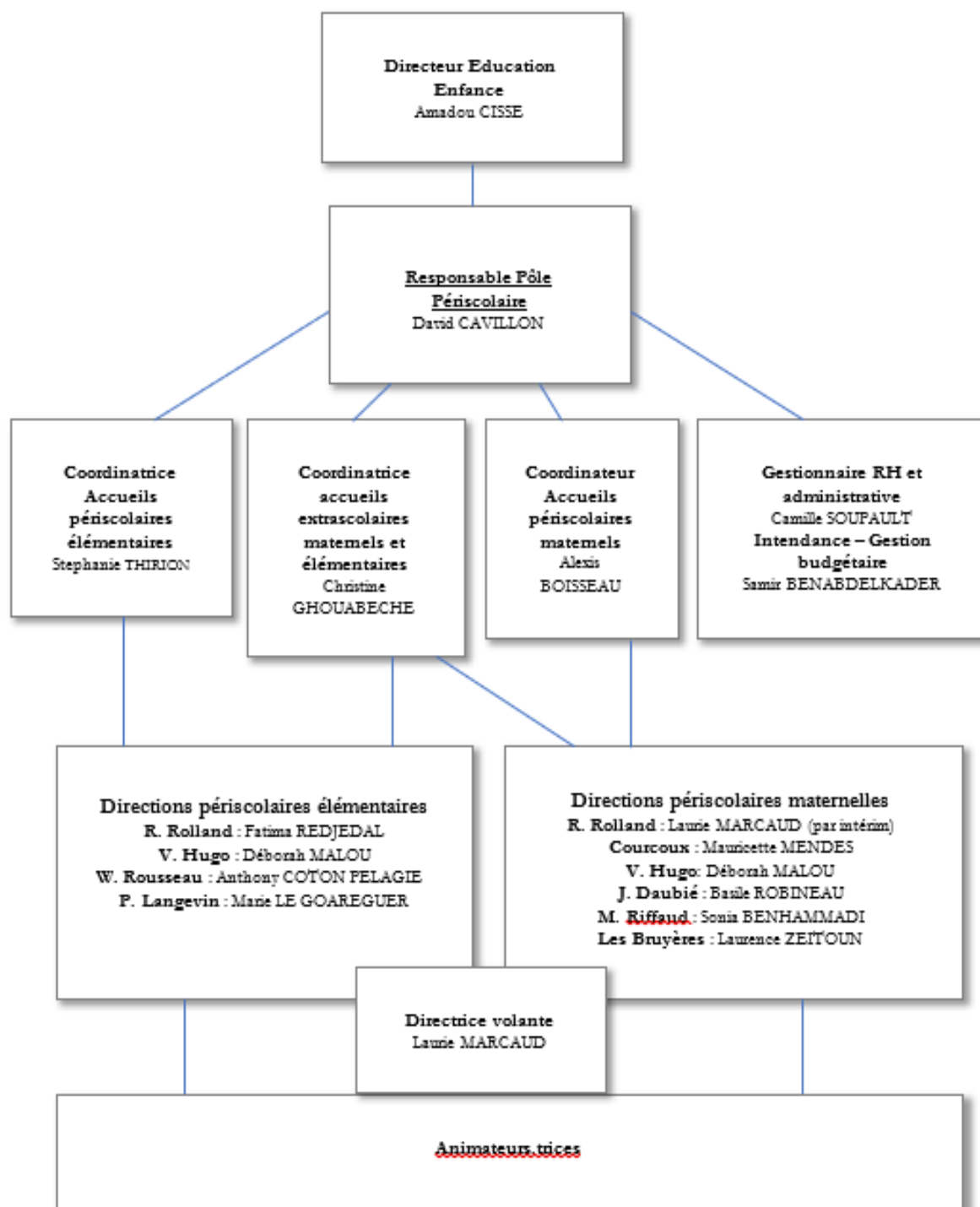
Les collectivités signataires d'un PEDT et déclarant au moins un accueil de loisirs périscolaires peuvent bénéficier d'un cadre réglementaire adapté pour les accueils de loisirs périscolaires : un taux d'encadrement plus souple (un animateur pour 14 enfants de moins de 6 ans au lieu de 10, un animateur pour 18 enfants au lieu de 14) Toutefois, la ville fait le choix de maintenir sur son secteur périscolaire le taux hors PEDT d'un animateur pour 10 enfants en maternelle et d'un animateur pour 14 enfants en élémentaire et sur le centre de loisirs d'un animateur pour 8 enfants en maternelle et d'un animateur pour 12 enfants en élémentaire.

La laïcité est un pilier de la République, un des principes forts de la démocratie française. La ville des Lilas veille à ce que ses agents respectent leur obligation de stricte neutralité et exerce leurs fonctions dans le respect du **principe de laïcité**. A ce titre, ils s'abstiennent notamment de manifester, dans l'exercice de leurs fonctions, leurs opinions religieuses et politiques.

Les animateurs ont conscience qu'en tant qu'éducateurs leur attitude personnelle a une influence dans le développement des projets qu'ils sont amenés à conduire ou à accompagner.

Conscients de cette influence, les animateurs doivent adopter en toutes circonstances une attitude laïque basée sur le respect de l'autre, de ses différences et la prise en compte des avis de tous (enfant, équipe d'animation), qui permettent de favoriser l'autonomie des enfants dont ils ont la charge, leur construction citoyenne et leur capacité d'écoute et d'ouverture.

ORGANIGRAMME DU SERVICE PERISCOLAIRE



I PRESENTATION DE LA STRUCTURE

Situation géographique

Le groupe scolaire Romain Rolland est situé au centre-ville de la ville des Lilas. Il comporte une partie maternelle et une autre élémentaire. Cette école est située idéalement, à proximité du parc verdoyant « Lucie Aubrac »

La commune connaît depuis une dizaine d'années un phénomène puissant de gentrification avec l'arrivée de cadres supérieurs et moyens attirés par la qualité de vie.

Description des locaux

- 1 salle périscolaire située en sous-sol,
- 1 salle d'activité au niveau du self,
- 1 groupe sanitaire dans la cour,
- 1 groupe sanitaire au niveau du réfectoire
- 1 groupe sanitaire en sous-sol au niveau de la salle périscolaire
- 1 gymnase
- 1 salle munie de tatamis (dojo)
- 1 préau intérieur
- 1 cour de récréation
- 1 infirmerie
- Une bibliothèque
- Une salle de classe

Public accueilli

Les enfants accueillis sur l'école sont en élémentaire, les classes vont du CP au CM2.

Effectif sur L'accueil du matin

Celui-ci s'effectue dans l'enceinte de l'école maternelle.

Effectifs enfants : environ 5 enfants élémentaire et 1 animateur (1 pour accueillir les familles et deux autres de la section maternelle pour s'occuper des enfants).

Effectif durant la pause méridienne

Effectifs enfants : environ 260

12 animateurs + 1 AVS pour les enfants porteurs de handicap, 1 directrice périscolaire et une directrice signataire

Effectif sur l'accueil du soir

Effectifs enfants : environ 60

7 animateurs dont un animateur(trice) référant handicap, un animateur(trice) sécurité porte, et 1 directrice périscolaire.

Moyens humains

Composition de l'équipe

L'équipe répond aux exigences de diplômes et brevets (BAFD, BAFA...) demandées par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS).

1 Directrice périscolaire

9 animateurs(rices) BAFA

2 animateurs(trices) non diplômés.ées

1 animateur BPJEPS

Il y a 1 animateur (trice) lors de l'accueil du matin, 12 animateurs(trices) sur les temps de la pause méridienne et 7 animateurs(trices) lors de l'accueil du soir dont un animateur(trice) référant handicap et un qui est détaché pour renforcer la sécurité à la porte de l'accueil périscolaire.

Rôle et Missions du Directeur

Avec l'enfant :

- Le directeur(trice) garanti l'encadrement et l'application des règles d'hygiène et de sécurité
- Il veille à l'intégration de tous
- Il est à l'écoute

Avec l'équipe d'animation :

- Le directeur(trice) motive son équipe
- Il encadre les animateurs(trices)
- Il joue un rôle formateur, favorise la communication, la convivialité.
- Il accompagne son équipe dans la construction des projets d'animations.

Dans la structure :

- Il est le garant du projet pédagogique en rapport avec le PEDT de la ville
- Il est l'administrateur de la structure.
- Il s'occupe de la gestion de l'accueil de loisirs à savoir : des fiches sanitaires des enfants, des fiches animateurs, de la commande du matériel nécessaire aux projets d'animations avec la collaboration de l'équipe permanente et en lien avec l'intendant du service périscolaire.
- Il gère le dossier administratif (présences enfants, présences anims, facturation, CAF)

Avec les familles :

- Il établit un bon contact avec les parents et les renseigne si besoin.
- Il reste disponible auprès des familles et favorise la convivialité.

Rôle et Missions de l'Animateur(trice) :

Avec les enfants :

- L'animateur applique les règles pour préserver l'intégrité physique, moral et affective de l'enfant.
- Il propose des activités adaptées à chaque âge et qui sont en cohérence avec le projet pédagogique.
- Il privilégie les envies des enfants en termes d'activités et de projet et respecte ses engagements.
- L'animateur favorise l'entraide et la solidarité entre les enfants.
- Il est présent tout au long des temps formels et informels aux côtés des enfants et il est à leur écoute. Il répond à leurs besoins affectifs (consoler, répondre à leur chagrin) et matériels.
- Il respecte et fait respecter les règles d'hygiène aux enfants.
- Il a un langage respectueux.
- Il est tenu à la discrétion professionnelle et à l'obligation de réserve.
- Il doit faire preuve de compétences artistiques, sportives...
-

Dans la structure :

- L'équipe se réunit afin d'échanger des idées, d'analyser et de débattre sur le fonctionnement du centre.
- De vérifier que les objectifs des activités ont été atteints.
- De se concerter pour prendre des décisions
-

Avec l'équipe d'animation

- L'animateur est force de proposition pour lancer la dynamique. Il travaille en équipe.
- L'accueil de loisirs est un temps de travail et de formation pour l'animateur, pour cela il doit être motivé.
- Il doit être un exemple pour les enfants ainsi que ces collègues. Il se doit d'avoir une tenue vestimentaire et un langage respectueux et adapté.
- Il fait bénéficier l'équipe de son expérience et de ses connaissances en matière d'animation.
-

Avec les familles :

- Il doit être accueillant et souriant à l'égard des familles.

L'**animateur** doit faire preuve de beaucoup de dynamisme et d'énergie pour entraîner son public dans les activités prévues et susciter l'envie d'y participer. Il lui faut également être pédagogue et savoir être à l'écoute de chacun.

Moyens financiers

Dans le cadre de leur politique en direction du temps libre des enfants et des jeunes, les **Caf** soutiennent le développement et le fonctionnement des accueils de loisirs sans hébergement périscolaires déclarés auprès des services départementaux de la jeunesse (DDCS), en attribuant chaque année une subvention aux villes qui répondent à cette obligation.

-Un **budget pédagogique** est octroyé à chaque structure en fonction de son nombre d'enfants et des projets.

Formation :

La formation professionnelle est un outil majeur à la disposition de tous les agents du service périscolaire.

Elle permet d'acquérir de nouvelles connaissances et de développer des compétences.

Il existe différentes formations :

- Formation de professionnalisation au 1^{er} emploi
- Formation de professionnalisation tout au long de la carrière
- Formation de perfectionnement
- Formation d'intégration
- Formation personnelle
- Préparation concours ou examen professionnel

Une coordinatrice en charge de la formation sur le service périscolaire, renseigne, sollicite et propose aux agents de se former tout au long de leur carrière mais également à évoluer professionnellement en passant des concours.

Les animateurs possèdent pour une grande majorité le BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur), mais également le PSC1 (Prévention et Secours Civique) diplôme de secourisme.

De nombreuses formations sont dispensées au CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale).

Il est l'acteur principal de la formation professionnelle des agents des collectivités territoriales.

II FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE

Modalités d'inscription

Les inscriptions aux activités extra-scolaires et périscolaires s'effectuent à l'aide de la fiche sanitaire à remplir et à retourner au service ETE (Education et Temps de l'Enfant) 96, rue de Paris (bâtiment situé derrière la mairie, square Georges-Valbon)

Pour les accueils périscolaires du matin, du soir et l'accueil post-étude, le paiement se fait en fonction d'un forfait mensuel (ou d'un mini-forfait mensuel pour les enfants ayant 4 présences maximum dans le mois) et sont soumis à la tarification du quotient familial.

Pour calculer son quotient, il faut se rendre au service ETE

Pour la pause méridienne (cantine) et le centre de loisirs, le paiement dépend du nombre de jours où l'enfant a fréquenté la cantine ou le centre de loisirs.

Les factures sont établies mensuellement, à terme échu et envoyées aux familles au début du mois suivant.

Protocole relatif aux modalités d'accueil

MATIN 5 enfants et 1 animateur(trice)

A. Accueil et arrivée des enfants

- Horaire de l'accueil : 7h30 / 8h20
- Un animateur(trice) accueille les familles
- Un cahier d'émargement est en possession de l'animateur(trice) sur lequel les parents signent la présence de leurs enfants.
- Présence de l'animateur(trice) le matin pour accueillir les enfants de la section élémentaire dans la salle périscolaire de Romain Rolland maternelle. C'est un accueil en commun avec les enfants de la section maternelle.
- Plusieurs coins de vie sont proposés aux enfants.
- À 8h20, un animateur(trice) accompagne les élémentaires dans leur structure afin qu'ils puissent se rendre en classe.

PAUSE MERIDIENNE (260 enfants et 12 animateurs(trices))

A. Accueil et arrivée des enfants

- À 11h30, les animateurs(trices) vont chercher les enfants dans leur classe (1 référent par classe pour 12 classes au total dont une classe UEEA). Cette organisation permet d'échanger et transmettre les différentes informations avec les professeurs des écoles.
- La restauration scolaire fonctionne sous forme de self en flux continu. Les enfants viennent d'eux-mêmes prendre leurs repas quand ils le désirent jusqu'à 13h. Les classes de CP se rendent directement à 11h30 dans le réfectoire le premier mois.
- En début d'année, Une organisation est mise en place pour le bon déroulement du service. Tous les midis un animateur(trices) est « de porte » c'est-à-dire qu'il régule le flux d'enfants à envoyer au réfectoire. Il y a également un animateur(trice) « étiquette », dont le rôle consiste à surveiller si l'enfant prend bien son étiquette de présence à disposer sur le tableau. Il vérifie aussi que chaque enfant a bien lavé ses mains avant de se rendre au réfectoire. Des rotations entre animateurs ont lieu pour ces missions.
- À l'entrée du self, est disposé des tableaux avec des cartes nominatives. En arrivant, chaque enfant ôte sa carte du premier tableau pour la disposer sur le second, ainsi l'animateur(trice) qui gère ce poste est en mesure de savoir avec exactitude qui est venu se restaurer ou pas.
- Les animateurs(trices) présents dans le réfectoire veillent au bon déroulement du repas.
- Les ateliers débutent dès 11H30 et se terminent à 13h15.
- Avec le self, le choix est donné entre deux entrées, deux laitages et deux desserts.
- Des plats végétariens sont proposés aux enfants. Les familles ont la possibilité de préciser sur la fiche sanitaire en début d'année quelle régime alimentaire ils souhaitent pour leur enfant.
- Cette année, le projet « Petite faim, grande faim » est reconduite. De plus, le self est équipé de tables de tri. Le but de ces 2 projets étant de sensibiliser les enfants à la lutte contre le gâchis et à la protection de l'environnement.

B. Déplacement des enfants

- Pour les ateliers, 2 créneaux sont proposés : 11H30 à 12H15 et 12H30 à 13H15.

Les enfants ont le choix d'aller aux différentes activités proposées.

Un rendez-vous avec l'animateur(trice) référent de l'atelier est organisé à un endroit bien défini.

Tous les enfants se rendent à l'activité accompagnés par l'animateur(trice). De plus, ils s'engagent à être présents durant toute l'activité, les déplacements ne sont pas autorisés, à part pour se rendre aux toilettes.

Si un enfant a raté le départ en activité et souhaite s'y rendre, il doit s'adresser à un animateur(trice) « de cours » pour que ce dernier puisse l'accompagner. Les enfants n'ont pas le droit de circuler dans l'école sans être accompagnés d'un animateur(trice).

- Les enfants peuvent se rendre aux toilettes en autonomie. Il y a des sanitaires dans la cour, à l'entrée du self et de la salle périscolaire. Toutefois, hormis dans la cour, ils doivent prévenir les animateurs(trices) qu'ils s'absentent pour se rendre aux toilettes.
- Dans la salle périscolaire, la porte qui donne à l'extérieur est verrouillée. En cas d'urgence, une clef est accessible par l'animateur présent.

C. Restitution des enfants

- À 13h20, les enseignants prennent le relai des animateurs(trices) dans la cour.
- Une charte de la pause méridienne a été écrite conjointement avec tous les acteurs de ce temps méridien. (Équipe d'animation, Directeurs.trices d'écoles et du périscolaire, agents.tes de restauration, ATSEM...) Elle reprend et éclair chaque moment de ce temps de restauration et d'animation, en donne les objectifs, les priorités et le rôle de chacun.

SOIR (60 enfants et 7 animateurs)

A. Accueil et arrivée des enfants.

- Les enfants sortent de classes entre 16h30 et 16h45.
- Dès 16H30, les enfants viennent se ranger devant la porte du réfectoire. À l'étage, le responsable coche sur la tablette tous les enfants présents. Les enfants s'installent dans le réfectoire pour prendre leur gouter.

B. Déplacement des enfants

- Des activités sont proposées dans la salle périscolaires, dans le préau et la cour.

- Les enfants peuvent changer d'activité quand ils le souhaitent. Pour cela, ils doivent prévenir l'animateur(trice).

C Restitution des enfants

- À 17H15, le responsable ouvre le portail extérieur pour que les parents puissent venir récupérer leurs enfants.
- Un animateur(trice) est présent au niveau de la porte pour compléter la vigilance du responsable. Ce dernier, est chargé d'appeler les enfants qui sont attendus à l'accueil.
- Lorsqu'un enfant est en activité à l'étage ou dans la cour, il doit contacter les animateurs(trices) par talkie-walkie pour que ces derniers puissent envoyer les enfants dans la salle périscolaire.
- Lorsque les parents récupèrent leurs enfants, ils doivent signer le registre de départ avec indication de l'heure de sortie.
- Si une personne non connue du responsable se présente pour récupérer un enfant, une autorisation écrite aura été transmise par la famille au préalable. Aucune autorisation ne peut émaner de la personne qui se présente. Si un tel cas se présente, le responsable contacte la famille et demande confirmation. D'autre part, si une personne se présente sans aucune autorisation, le responsable contacte la famille et fait une demande immédiate de recevoir l'autorisation par mail ou SMS. Avant de restituer l'enfant à la personne exceptionnellement autorisée, une pièce d'identité lui est impérativement demandée.
- À 18H00, l'animateur(trice) qui se trouve en activité à l'étage, se positionne dans le hall d'entrée de l'école pour accueillir tous les enfants du post-étude. Il inscrit tous les enfants présents sur la tablette informatique.
- À 18h30 les enfants restant se réunissent dans la salle périscolaire.
- 18H45, fermeture de l'accueil, le responsable contacte les parents qui sont éventuellement en retard. Vérification du cahier d'émargement.

En cas d'accident

Même si les animateurs(trices) exercent une surveillance accrue, il est possible que survienne un accident : il faudra alors réagir intelligemment et efficacement sans perdre de temps. Dès qu'un enfant est pris en charge par un adulte, ce dernier doit inscrire le nom et prénom de l'enfant dans le cahier de pharmacie, la date, l'heure,

l'endroit de la lésion, les soins dispensés et émarger. L'animateur(trice) doit suivre des règles de base. Il doit garder son calme, ne pas inquiéter l'enfant et ses camarades, être rassurant en parlant doucement à l'enfant et en lui expliquant ce qui se passe. Les parents sont immédiatement appelés ainsi que les secours si nécessaire.

III LA VOLONTE D'ACCUEILLIR TOUS LES ENFANTS

LE PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISE (PAI)

Le projet d'accueil individualisé concerne les enfants atteints de troubles de la santé tels que :

- Pathologie chronique (asthme, par exemple),
- Allergies,
- Intolérance alimentaire.

Le PAI est un document écrit qui permet de préciser les adaptations à apporter à la vie de l'enfant en collectivité.

Le PAI est élaboré à la demande de la famille et/ou du chef d'établissement avec l'accord de la famille.

Il contient les besoins spécifiques de l'enfant et est établi en concertation avec le médecin scolaire, de la Protection Maternelle et Infantile (PMI), ou le médecin et l'infirmier de la collectivité d'accueil.

Les besoins thérapeutiques de l'enfant sont précisés dans l'ordonnance signée par le médecin qui suit l'enfant pour sa pathologie.

Il est signé par les différents partenaires convoqués au préalable par le chef d'établissement puis diffusé aux personnes de la communauté éducative concernées.

Le PAI concerne une pathologie ou un trouble constaté pendant l'année scolaire. Sa durée de validité peut donc varier. Il peut être reconduit d'une année sur l'autre et être revu et adapté en cas d'évolution de la pathologie.

Lorsqu'il s'agit d'un PAI alimentaire, il est le plus souvent préconisé par le médecin scolaire, un panier repas qui doit être fourni par la famille pour le repas du midi et le goûter. Dans ce cas, la famille doit fournir tous les éléments qui composent le panier repas de l'enfant (pain, couverts et assiette compris).

ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

La ville des Lilas s'inscrit dans une démarche d'accueil des enfants en situation de handicap dans les structures municipales périscolaires (matin-midi et soir en période scolaire) et extrascolaires (centre de loisirs) au-delà de l'application de la loi du 11 février 2005 relative à l'égalité des droits et des chances.

En effet, lorsqu'un enfant est reconnu en situation de handicap par la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), pour faciliter son inclusion au sein du groupe un animateur est affecté à l'accompagnement de cet enfant sur les temps périscolaires qu'il fréquente. Sur la pause méridienne, il pourra s'agir d'un animateur ou d'un(e) AVS qui remplit cette mission.

Dans le cadre du centre de loisirs, une rencontre préliminaire est organisée avec le(s) parent(s) de l'enfant en situation de handicap afin d'en connaître davantage sur ses habitudes, ses particularités et que son individualité au sein du groupe soit prise en compte. Un protocole est établi ayant pour objectif de garantir la qualité de l'accueil de l'enfant, ainsi que la qualité des relations entre les équipes d'animation et les familles.

Une sensibilisation au handicap de plusieurs jours est dispensée à chaque animateur volontaire dans la perspective de s'occuper de ce public d'enfants spécifiques. Ainsi, l'animateur qui devient référent, permet d'assurer à l'enfant en situation de handicap une stabilité de repère et favorise son évolution, sa construction au sein du groupe.

Un partenariat a été initié cette année avec l'équipe du CCAS des Lilas, composé d'une éducatrice spécialisée et d'une référente handicap comme personnes ressources. Leurs principales missions résident dans l'accompagnement sur le terrain des animateurs dédiés à cette mission et dans le déploiement de modules de formation, de temps d'échanges avec l'ensemble de ces animateurs référents. Puis la prise en charge des familles.

CLASSE UEEA (Unité d'Enseignement Élémentaire pour Enfant Autiste)

Le principe d'une classe UEEA est d'accompagner des enfants porteurs de TSA (Trouble du Spectre Autistique) ayant acquis suffisamment de compétences pour appréhender aux mieux les attendus du programme élémentaire, au sein d'école. Ces derniers peuvent rencontrer des difficultés de langage, des troubles du comportement ou encore des déficits de l'attention, par exemple, ils rencontrent des difficultés à assimiler les apprentissages dans une scolarisation classique malgré leur potentiel cognitif.

Le « vivre ensemble » est au cœur de notre projet. Avec l'arrivée de l'UEEA, l'objectif principal, nous concernant, va être d'inclure ces enfants aussi bien dans la vie collective qu'au sein de nos activités.

IV INTENTIONS PEDAGOGIQUES

L'accueil périscolaire doit remplir son rôle de détente et de jeux, et d'amener les enfants à vivre des expériences diverses et ludique, qui leurs permettront de s'épanouir, de s'évader, de prendre le temps, de s'ouvrir sur le monde qui les entoure et surtout aux enfants de jouer.

C'est pourquoi, nous souhaitons pour les enfants,

1. Faire de ce temps un moment de détente, de jeux et de découvertes

- Laisser les enfants jouer. Que ce soit entre eux, seuls ou avec les animateurs.
- Admettre le droit de ne rien faire et ainsi encourager leur imagination, les inventions de jeux.
- Savoir inciter les enfants à participer aux activités individuelles ou collectives, proposées par l'équipe d'animation.
- Laisser le matériel accessible (feutre, crayon à papier, gomme, ciseaux, papier, perle, perle à repasser...) sous l'œil vigilant d'un adulte.
- Organiser les locaux pour que les enfants évoluent le plus librement possible et en sécurité (aménagement de différents coins de vie accessible)
- Proposer des activités et des thèmes variés, à leur âge, et qui sauront motiver leur intérêt.
- Être à l'écoute des enfants, et être attentif à leur rythme biologique, leurs besoins (besoin affectif, d'aide, de sécurité, de calme, de repos ou bien besoin de se dépenser).
- Favoriser une ambiance conviviale, chaleureuse et dynamique.
- Accompagner les enfants dans les expériences qu'ils vont vivre, ne pas faire à leur place mais leur permettre d'agir au mieux et encourager les premières initiatives.

2. Permettre à l'enfant de trouver sa place et de s'exprimer au sein de la collectivité.

- Accueillir chaque enfant et leur famille
- Présenter l'équipe d'animation et l'organisation des lieux.
- Discuter avec les enfants, jouer avec eux, encourager une relation de confiance.
- Mettre des règles de vie en place et adaptées aux publics, en discuter, expliquer pourquoi certaines choses sont autorisées et d'autres pas (le respect et la compréhension de ces règles définiront des repères communs à tous les enfants).
- Proposer un fonctionnement qui respecte les différents rythmes de chacun et qui laisse une place à la spontanéité, à l'imprévu (une nouvelle idée, pas envie de faire, la météo...).
- Proposer un projet collectif (thème d'animation en commun)

3. Encourager la notion du vivre ensemble, de solidarité du groupe et le respect des personnes, de l'environnement, du matériel.

- Prendre le temps de discuter des différences de chacun lorsque l'occasion se présente (conflits, thématique des activités...). Apprendre à composer avec ses différences et mettre en avant ce qu'elles peuvent apporter à chacun.
- Ecouter les enfants lors d'une dispute. Les aider à trouver des solutions face à cela.

- Dédramatiser les échecs (jeux, créations) et solliciter les enfants à s'entraider.
- Ecouter leurs envies, leurs idées de jeux et donner les moyens de les réaliser.
- Encourager la bonne utilisation des jeux et du matériel
- Veiller aux actes de violence verbale et physique. Prévenir et intervenir.
- Encourager les actes de protection de l'environnement : par la mise en place d'un composteur (trier les déchets du goûter, participation active des enfants)



Projet d'animation :

La transmission de savoir est un élément fondamental de l'éducation.

C'est en étant présent et proche du public que l'on peut mieux partager ses valeurs, son savoir-faire, ses compétences.

L'équipe d'animation est présente quotidiennement au sein de la structure durant les temps périscolaires et extrascolaires.

Le thème de l'année est « transmission de savoir ». La transmission se fera par le biais de projets multidisciplinaires interactives qui encouragent les enfants à s'impliquer.

Les ateliers auront lieu chaque semaine durant la pause méridienne et l'accueil du soir.

LU DOTHEQUE

La ludothèque sera un lieu spécialement aménager pour les jeux de sociétés. Un espace dédié pour jouer, aux jeux de règles. Il sera partagé avec les enfants de la section maternelle. Il donnera l'occasion aux enfants des deux sections de se rencontrer et jouer ensemble. Ce projet va permettre aux enfants de se sociabiliser et ainsi de créer des liens entre eux et avec les animateurs(trices). Grâce à ces temps de jeux, l'enfant apprendra à élaborer des stratégies, à coopérer, à jouer.



AQUARIUM

Ce projet est une fenêtre ouverte sur un monde sous-marin captivant. Il apportera la beauté, la sérénité et les bienfaits de la nature dans la salle périscolaire. Avoir un aquarium au sein de cette salle sera une véritable source de bien être mental (observer des poissons nager calmement dans leur environnement aquatique a un effet apaisant et relaxant. Ces ateliers permettront à l'enfant d'apprendre la nature, la diversité des espèces et le respect de l'environnement. De plus il apprendra à prendre soin d'un être vivant, à devenir responsable, à s'engager sur du long terme.



POTAGER

Grâce à cet atelier, nous souhaitons stimuler la curiosité des enfants pour le jardinage tout en prenant du plaisir lors des plantations et des phases d'observations.

Les enfants pourront mesurer très concrètement le « fruit » d'un travail bien construit. Ils apprendront ainsi à se responsabiliser et nous pourrons les sensibiliser sur la notion du respect de l'environnement.

Lors de la phase de sensibilisation, les enfants pourront échanger et avoir une réflexion sur l'avenir du monde animal et végétal.

Dans le cadre de cet atelier, des photos seront prises tout au long de l'année afin d'exposer aux parents le travail des enfants. Nous proposerons la réalisation de nichoirs et mangeoires en bois.

Notre démarche consistera à observer et mettre en œuvre les différentes étapes : Le semis, la plantation, la pousse puis la cueillette.

L'année dernière nous avons commandé une serre pour permettre un démarrage précoce des cultures, et faire pousser une grande variété de légumes. Le but étant de faire connaître le développement de chaque plante qui produira un légume ou un fruit dans un cadre ludique et pédagogique. Cette année nous reconduirons ce projet.

Les enfants pourront également déguster le « fruit » de leur récolte et comprendre l'origine de ceux qui sont servis chaque jour dans leur assiette.



PROJET « YU-GIOH » :

Faire découvrir aux enfants ce jeu de cartes, découvrir comment se déroule un duel et apprendre à réagir face à certaines actions lancées par les cartes. L'animateur propose cet atelier car il a remarqué que les enfants s'échangeaient des cartes dans la cour de récréation mais ne connaissaient pas réellement les règles. Le souhait est de pouvoir organiser deux tournois dans l'année.



THEATRE

La mise en place d'ateliers d'expressions théâtral conduira les enfants à jouer lors de la fête de fin d'année. Les séances aideront à surmonter la timidité des enfants, à enrichir leur vocabulaire, à travailler en équipe et à améliorer leur concentration. L'animateur(trice) en concertation avec les enfants définira la forme et le thème du spectacle.



PIXEL ART

Le pixel art s'est démocratisé et il est devenu un art à part entière. On peut le voir un peu partout, comme le jeux vidéo, dans les expositions d'art, dans la rue...

Lors des ateliers, les enfants explorent cette forme d'art en utilisant différentes techniques et supports que ce soit sur papier, avec des post-it colorés. Il est accessible à tous et encourage les enfants à exprimer leur créativité de manière ludique, d'améliorer la motricité fine et la coordination œil-main. Ainsi ils réaliseront des fresques collectives en pixel art avec des post-it et des œuvres individuelles qui seront exposées au sein de l'école afin de valoriser le travail des enfants.



ACTIVITES MANUELLES

Les activités manuelles font intervenir des notions d'apprentissages, de manipulation etc. Elles font appel à l'acquisition de techniques de base, l'imagination, le toucher, la créativité... (bois, plâtre, terre, nature...).

Les enfants pourront découvrir la couture et le bricolage. Ils utiliseront des techniques de dessin et de peinture.

La fabrication de maquettes avec des produits de recyclages permettra aux enfants d'utiliser toutes sortes de techniques (découpage, collage, pliage...) tout en continuant à les sensibiliser au recyclage et au gaspillage.



PYROGRAVURE

Les enfants travailleront sur des planches de bois pour réaliser des dessins au pyrograveur autour de la nature, principalement sur des mandalas d'animaux et de poissons.



VOYAGE AUTOUR DE L'INDE

Amener l'enfant à découvrir d'autres cultures était le premier objectif et notamment autour de l'Inde. Les séances permettront à l'enfant de découvrir la culture indienne à travers de livre, des documentaires, des contes, des activités artistiques (confection de bijoux indiens, de tenue traditionnelle, de décors). Lors de la fête de fin d'année un spectacle de danse et un défilé de mode sera présenté aux parents.



CUSTOMISATION DE VÊTEMENT

Ces ateliers à la fois ludiques et manuels, donneront l'occasion à l'enfant d'exprimer sa créativité en personnalisant des vêtements. Ils permettent la valorisation de créations artistiques et c'est un formidable moyen d'affirmer ses goûts, sa personnalité. Lors de la fête de fin d'année un défilé sera présenté aux parents.



JEUX SPORTIFS / JEUX DE COOPERATION

Des jeux collectifs (balle assise, relais, etc.) sont mis en place.

Ils développent l'esprit de « Fair Play », l'esprit d'équipe et le respect des règles.

Les animateurs proposeront cette année de faire découvrir aux enfants différents sports. (Handball, Badminton, Dodgeball)

Toutes ces pratiques sportives vont permettre aux enfants de perfectionner leur motricité, de développer leur aisance corporelle, de leur apprendre à mieux se connaître et connaître leur coéquipiers ou adversaires, de se respecter, de découvrir le sens de l'effort ainsi que se responsabiliser à travers une activité ludique.



TOURNOI DE FOOTBALL

L'animateur souhaite fédérer les enfants de tout âge, de tout niveau et de tout genre en organisant un tournoi tout au long de l'année.

Leur motricité, leur autonomie, leur solidarité, leur engagement et leur créativité seront mis à l'épreuve et les aideront à se forger et se construire individuellement et collectivement.

Les phases de poule se dérouleront de novembre à février, suivra une phase d'élimination d'avril à juin. Une finale et super finale aura lieu en fin d'année scolaire.



DANSE

La danse est une activité artistique qui contribue au développement intellectuel, physique et social de l'enfant. Chaque semaine deux séances seront [proposées](#) aux enfants de CE1 aux CM2. Les enfants de la classe UEEA participeront à ces ateliers selon leur rythme.

Les séances permettront à l'enfant d'améliorer sa confiance en lui, de développer son repérage spatio-temporel, de renforcer ses interactions sociales, d'apprendre à travailler en équipe et de prendre conscience de son corps. Un spectacle de plusieurs chorégraphies sera présenté aux parents lors de la fête de fin d'année.



MAQUETTE 3D EN PERLE A REPASSER

Le projet perles à repasser a trouvé son public l'année dernière, c'est pourquoi nous avons décidé d'approfondir le projet en créant une maquette géante en 3D. Les objectifs sont de favoriser le travail de groupe, la créativité et permettre à l'enfant de s'exprimer à travers l'art.



« Les petits champions de la lecture » :

Cette année sera mis en place pour une nouvelle fois, le concours des petits champions de la lecture.

L'ambition de ce projet est de promouvoir la lecture à haute voix.

Ce projet est à destination des élèves des CM1 CM2. Il s'agit de lire à voix haute devant un jury pendant 3 minutes. Un.une élève de l'école sera désigné.e comme représentant.te afin de rencontrer les élèves des autres écoles.

Un jury se déplacera sur chaque école élémentaire de la ville afin de désigner le champion.

Ensuite une finale départementale, régionale et pour finir nationale qui se tiendra à la Comédie Française dans la prestigieuse salle Richelieu seront organisées.



V PROJETS TRANSVERSEAUX ET TEMPS FORTS

En plus des projets émanant des équipes, d'autres incontournables viennent s'ajouter chaque année sur des thèmes menés sur l'ensemble des sites périscolaires et du centre de loisirs.

Les Droits de l'enfant et Education à l'Egalité filles-garçons aboutit à un après-midi festif qui rassemble en centre-ville (généralement le préau d'une école) différents

services de la ville enfance-jeunesse pour faire de ce moment une rencontre où se conjuguent jeux, démonstrations et projections.

Semaine du handicap

C'est l'occasion de proposer aux enfants des ateliers ludiques de sensibilisation au handicap, des lectures dans le noir ayant comme objectifs de provoquer une prise de conscience de ce que peuvent vivre au quotidien les personnes atteintes de déficience physique et d'ouvrir la parole sur le sujet. Ces ateliers seront suivis d'un temps d'échange et de discussion avec les enfants pour qu'ils verbalisent leur ressenti et s'expriment autour du handicap.

A partir du 20 novembre 2024 un mur de la salle périscolaire sera dédié aux affiches afin de sensibiliser les enfants au handicap. Les animateurs-trices animeront des moments d'échanges où ils expliqueront les différents messages des affiches.

Développement durable

Le développement durable est « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. »

G.H. BRUNTLAND – O.N.U. 1987

Afin d'assurer la cohérence d'une démarche d'éducation à l'environnement, au développement durable, la prise de conscience chez les enfants et les adultes, doit être assurée à la fois dans : les actions éducatives, la vie quotidienne du centre, la dimension collective.

Il s'agit aussi de recyclage et plus largement de transformer un objet en lui redonnant un autre aspect, une autre « vie ». Chaque année une exposition est organisée dans le hall de la mairie afin de mettre en valeur le travail des enfants réalisé sur ce thème.

Les Lilas sur sport

Il s'agit dans cette initiative de mettre en place des jeux et sports entre enfants sur les temps périscolaires (midi-soir-centre de loisirs). Cet événement se déroule du lundi au vendredi avec les enfants qui fréquentent ces temps d'accueils.

Par conséquent, chaque établissement organise le même jour des ateliers sportifs autour des thèmes suivants : Jeux d'opposition, jeux de coopération, jeux d'adresse, relais, sensibilisation handisport.

Fêtes de fin d'année

C'est l'aboutissement du travail de l'année des équipes avec les enfants, elles mettent en valeur les projets de l'année et permettent une rencontre festive avec les familles.

VI LA PLACE DES PARENTS

Information et échanges

- À chaque rentrée scolaire, une réunion de rencontre et d'information est organisée avec les parents sur l'accueil de loisirs de l'école.
- L'équipe d'animation est présente et expose les différents projets d'activités qu'elle proposera tout au long de l'année.
- Le directeur périscolaire donne des informations sur l'organisation, la journée type, les démarches administratives et le règlement. Animateurs-trices et directeur répondent aux interrogations des parents.
- Concernant les informations ponctuelles, un tableau extérieur nous permet de faire un affichage à l'attention des familles.
- Lorsqu'un parent souhaite nous indiquer qu'une nouvelle personne est autorisée à venir récupérer son enfant à l'accueil périscolaire, elle peut nous informer via le cahier de correspondance scolaire, ou transmettre une autorisation écrite l'animateur(trice) du matin ou encore, venir sur l'accueil périscolaire pour ajouter la personne sur la fiche sanitaire.

VII EVALUATION

L'évaluation des moyens et des méthodes mis en œuvre par l'équipe d'animation pour atteindre les objectifs fixés se fait régulièrement au cours des réunions hebdomadaire. L'analyse est basée sur le retour exposé par les animateurs(trices) en rapport aux difficultés rencontrées dans l'organisation générale (répercussion sur les temps périscolaire) et aux réactions des enfants (répercussion sur la vie collective).

- Adaptation des locaux
- Répartition des animateurs sur les postes
- Relation avec les partenaires (parents, enseignants, agents)
- Retours sur les rythmes des enfants
- Sécurité (consignes, règles de vie)
- Projet d'animation, planning, besoins de matériel
- Evolution de l'autonomie de l'enfant
- Demander à l'enfant son ressenti sur les activités proposées
- Bilan de ses activités
- Bilan des activités avec les enfants

